

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 30 avril 2004
(convocation du 19 avril 2004)

Aujourd'hui Vendredi Trente Avril Deux Mil Quatre à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. BRON Jean-Charles, M. CANIVENC René, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. DAVID Alain, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, M. FELTESSE Vincent, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HOUDEBERT Henri, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, M. MARTIN Hugues, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. ROUSSET Alain, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, Mme CHARBIT-BONNATERRE Myriam, M. CHAUSSET Gérard, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme CURVALE Laure, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvere, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, M. GRANET Michel, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, M. LABARDIN Michel, Mme LACUEY Conchita, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIER Pierre, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BENOIT à M. MOULINIER (à compter de 10 h 10)
M. BOBET Patrick à M. MANSENCAL Alain
M. BRANA Pierre à Mlle COUTANCEAU Emilie
M. BROQUA Michel à M. GUICHARD Max
M. DUCHENE Michel à M. DUCASSOU Dominique
Mme FAYET Véronique à Mme TOUTON Elisabeth
M. PUJOL Patrick à M. POIGNONEC Michel
M. VALADE Jacques à Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia
M. BAUDRY Claude à Mme CHARBIT-BONNATERRE Myriam
M. BELIN Bernard à M. TAVART Jean-Michel
M. BOCCHIO Claude à M. MARTIN Hugues
M. BREILLAT Jacques à M. REBIERE André
Mme CASTANET Anne à Mme DESSERTINE Laurence
M. CASTEX Régis à M. CAZABONNE Alain
M. DOUGADOS Daniel à Mme DE FRANCOIS Béatrice

Mme FAORO Michèle à M. MONCASSIN Alain
M. FAVROUL à M. SOUBIRAN Claude (jusqu'à 10 h 15)
M. FAYET Guy à M. FLORIAN Nicolas
M. FERILLOT Michel à M. ANZIANI Alain
M. GELLE Thierry à M. REBIERE André (jusqu'à 10 h 00)
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
M. GUICHOUX Jacques à M. GUILLEMOTEAU Patrick
M. HERITIE Michel à M. HOUDEBERT Henri
M. JOUVE Serge à Mme DUMONT Dominique
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. MANGON Jacques à Mme CAZALET Anne-Marie
Mme MOULIN-BOUDARD Martine à M. BRON Jean-Charles
Mme PALVADEAU Chrystèle à Mme PUJO Colette
M. ROUSSET à Mme CARTRON Françoise (jusqu'à 10 h 15)
Mme WALRYCK Anne à M. MERCHERZ Jean

LA SEANCE EST OUVERTE

**Bordeaux - Renouveau urbain du Centre Historique - Opérations de
restauration immobilière - Réalisation des études pré-opérationnelles -
Participation de la Communauté Urbaine de Bordeaux - Décision - Autorisation**

Madame TOUTON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre de la procédure de restauration immobilière, la SEM In'Cité réalise des études pré opérationnelles dans le secteur Saint Eloi/Salinières ayant pour objet de définir les périmètres opérationnels d'intervention à l'échelle d'îlots prioritaires ainsi que les éléments constitutifs des dossiers soumis à enquête publique.

Il est rappelé que cette procédure, codifiée aux articles L 313-4 et suivants du Code de l'Urbanisme a pour objectif de contraindre les propriétaires des immeubles identifiés comme étant prioritaires à effectuer les travaux prescrits par la puissance publique suivant les objectifs de l'opération.

Au cours de l'année 2003, In'Cité a ainsi conduit un programme d'études sur les îlots Saint James, Teulère, Renière, Fusterie et Faures/Gensan.

Ce programme, co-financé par la Communauté Urbaine à hauteur de 60 330 euros est aujourd'hui réalisé et partiellement validé par l'architecte des bâtiments de France avant soumission à enquête publique.

En complément, la SEM a engagé deux études sur les îlots Bouquière/Buhan et Sainte Colombe/Bouquière également situés dans le périmètre Saint Eloi/Salinières.
(Périmètres joints en annexe).

Contenu des études

Ces études comprennent deux phases :

- la première permet une caractérisation urbaine précise de l'îlot en terme de fonctionnement (structure urbaine et parcellaire, accès aux bâtiments, aux cœurs d'îlots, ...) et au niveau de la structure du bâti (évaluer les possibilités de jumelage entre immeubles en vue d'agrandissement ou création d'espaces communs)

- la deuxième consiste à produire pour chaque immeuble une fiche d'état des lieux précise ainsi qu'une fiche de travaux indiquant un coût global par m².

Financement

Le coût global hors taxes de ces deux études est estimée à 39 500,00 euros dont le financement est réparti comme suit :

	Total HT	Participation CUB		Participation CDC		Participation In'Cité	
Ilot Bouquière/Buhan	25 200,00	7 560,00	30%	10 080,00	40%	7 560,00	30%
Ilot Sainte Colombe/Bouquière	14 300,00	4 290,00	30%	5 720,00	40%	4 290,00	30%
Total	39 500,00	11 850,00		15 800,00		11 850,00	

Conformément aux dispositifs définis par les délibérations du Conseil de Communauté en date du 20 octobre 2000 et du 19 septembre 2003, la Communauté Urbaine est sollicitée à hauteur de 30 % du coût HT de ces études, soit un montant total de 11 850 euros HT.

Les modalités de paiement de ces participations sont détaillées dans la convention ci-annexée.

En conséquence, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir

DECIDER

- du versement d'une participation au financement des études pré opérationnelles de restauration immobilière sur les îlots Bouquière/Buhan et Sainte Colombe/Bouquière respectivement à hauteur de 7 560,00 euros HT et de 4 290,00 euros HT

- de l'inscription des sommes correspondantes sur le compte 65-6572-72-HC01-D210 au budget de l'exercice en cours.

AUTORISER Monsieur le Président à signer la convention de versement ci-annexée

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 30 avril 2004,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN
PRÉFECTURE LE
19 MAI 2004**

M. VÉRONIQUE FAYET

